




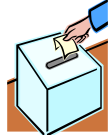






NOTE DE RENTRÉE – 2017-2018

	<p>Horaires de l'école : 8h20-12h00 et 13h30-15h50 les lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h20-12h00 le mercredi</p> <p>Attention ! Les portes sont fermées à 8h30 et 13h40.</p> <p>Certains après-midi, les enfants pourront être pris en charge par des animateurs de la ville dans le cadre du TAP. A ce moment, ils ne seront plus sous la responsabilité de leur professeur (Éducation Nationale). (voir planning TAP)</p>
	<p>Vacances scolaires: elles débutent <i>après la classe</i> et se terminent <i>avant la classe</i></p> <p><i>Toussaint</i> : du vendredi 20 octobre au lundi 06 novembre 2017</p> <p><i>Noël</i> : du vendredi 22 décembre 2017 au lundi 08 janvier 2018</p> <p><i>Hiver</i> : du vendredi 16 février au lundi 05 mars 2018</p> <p><i>Printemps</i> : du vendredi 13 avril au lundi 30 avril 2018</p> <p><i>Fin des cours</i> : vendredi 6 juillet 2018</p> <p>Reprise des cours : lundi 3 septembre 2018</p>
	<p>Absences :</p> <p>La fréquentation régulière de l'école est obligatoire du 04 septembre 2017 au 6 juillet 2018. En cas d'absence, les parents s'engagent à informer la directrice de l'école, Mme Pauty par téléphone et le professeur par écrit dans le cahier de liaison.</p>
	<p>Retard :</p> <p>La ponctualité est nécessaire. En cas de retard, l'élève se présentera à la directrice qui lui remettra un billet de retard avant de se rendre dans sa classe.</p>
	<p>Assurance :</p> <p>L'élève doit être assuré individuellement pour toute activité n'entrant pas dans le cadre scolaire (sortie à la journée ou payante ou sortant des horaires habituels de l'école, restauration, étude) : responsabilité civile et accidents corporels. Il est recommandé de remettre l'attestation dès que possible.</p>
	<p>Élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école :</p> <p style="text-align: center;"><i>Vendredi 13 octobre 2017.</i></p> <p>Tout parent qui souhaite se porter candidat est invité à se faire connaître auprès de la directrice. Vous pouvez vous présenter seul sans faire partie d'une association.</p>
	<p>Poux :</p> <p>Aucune école n'est à l'abri. Les parents doivent surveiller la tête de leur enfant régulièrement afin d'en informer la directrice en cas de retour de ces redoutables envahisseurs.</p>
	<p>Réunion parents-enseignant :</p> <p style="text-align: center;"><i>Jeudi 14 septembre 2017 de 17h30 à 19h00.</i></p>
	<p>Cahier de liaison :</p> <p>C'est le lien entre les parents et l'école. Il doit être consulté chaque jour. Chaque information doit être signée. Pour rencontrer le professeur, un rendez-vous est nécessaire. Il est à demander au professeur par le biais de ce cahier au plus tard la veille pour le lendemain.</p>
	<p>PLAN VIGIPIRATE : toujours en application. Pour assurer la sécurité des élèves, les parents sont invités à rester à l'extérieur de l'école.</p>

Bonne rentrée à tous !

La directrice de l'école
Madame PAUTY

Signature des parents, précédée de « Lu et approuvé » :